

**TABLE TACTIQUE DU 10 FEVRIER 2014
RELEVÉ DE DECISIONS**

> Belinda INFRAÏ - Pilote
01 69 23 20 28
pilote.maia@age91.org

Les Membres de la Table de Concertation Tactique :

Nom de la structure	PRENOM	NOM	FONCTION	
Conseil Général - Service Médico-Social	Geneviève	AUBRY	Responsable Equipe EMS APA	Présente
Conseil Général - Service Médico-Social	Cathy	GUOYT	Pilote Dispositif MAIA Nord Est Essonne	Présente
ASDVO	Elizabeth	TAYNAY	Cadre Soins	Présente
Hôpital d'Arpajon - Consultation Mémoire	Harisoa	Dr ANDRIATSIFERANA	Médecin Gériatre Consultation Mémoire	Présente
Hôpital Georges Clémenceau	Louis	GUIDEZ	Médecin Gériatre, Consultation Mémoire, et Hôpital de jour	Présent
France Alzheimer Essonne	Fabienne	LAURENT	Psychologue	Absente
EHPAD CERNY, SAINT VRAIN, LA FERTE ALAIS	Jean Pierre	OULHEN	Directeur	Présent
EHPAD HIPOLYTE PANHARD	Dounia	BENNANI	Directrice	Présente
CLIC CŒUR DE L'ESSONNE	Catherine	RIQUIER	Directrice	Excusée
CLIC ORGESSONNE	Marie-Pierre	GASSER	Directrice	Présente
Réseau HIPPOCAMPES	Isabelle	HORLANDE	Directrice	Présente
Réseau SPES	Françoise	ELLIEN	Directrice	Présente
ETABLISSEMENT PUBLIC BARTHELEMY DURAND	Catherine	Dr LARBAUD	Présidente du CME	Absente
ADOMA	Sylvie	CASEAU	Responsable Etude et Développement	Excusée
ADEF	Marielle	BERNARD	Responsable d'Action Sociale	Excusée
MDPHE	Olivier	DESMAZEAUD	Directeur	Absent
Association Gériatologique de l'Essonne	Delphine	GUILLEMET	Directrice	Présente
UDAF	Pascale	HENRY	Responsable Service des Tutelles majeurs protégés	Présente
HAD CROIX SAINT SIMON	Marianne	WATEL	Infirmière Coordinatrice	Absente
EHPAD Maison de famille les Etangs	Bernadette	FOREST	Directrice	Présente

EHPAD/SSIAD Milly la Forêt	Annie	BEAUSSE	Directrice	Présente
EHPAD DRANEM	Valerie	HENault	Directrice	Représentée par Mme NICOLE ROSE APPOLINE, directrice Résidence BALLANCOURT
SSIAD Ste Geneviève des Bois	Michèle	CARRIC	Directrice	Présente
Foyer Logement	Jean Jacques	BOSSARD	Directeur	Représenté par Mme JOUANNEAU Marie France Directrice des foyers logements de Ste Geneviève des Bois
MAISON D'ACCUEIL Galignani	Montserrat	ROUFFINEAU	Responsable	Présente
SSIAD RIS ORANGIS	Sylvie	PASQUIER	Directrice	Absente
Service retraités Ris Orangis	Caroline	MARZARS	Directrice	Présente
Service Séniors	Christine	LOREAUX	Responsable	Présente
CCAS de Lardy	Véronique	GRINFORGEL	Responsable	Présente
CCAS	Nolwenn	LE RAY	Directrice des solidarités	Absente
Pôle Séniors Corbeil Essonne	Sonia	RAPSON	Responsable	Absente
ASAMD Milly la Forêt	Régine	DA SILVA	Directrice	Présente
AP services	Laurent	GALERNE	Directeur	Présent

Les décisions suivantes ont été prises :

1- Suivi des relevés de décisions :

- ✚ Lettre d'engagement pour les membres de la table de concertation tactique : deux lettres de missions sont prévues :
 - Une pour les membres représentant leurs pairs : groupe de travail en cours,
 - Une pour les autres membres : lettre soumise ce jour pour approbation.
- ✚ Un groupe de travail élargit est constitué pour retravailler la fiche alerte orientation au sein du guichet intégré.
- ✚ Les orientations 2014 : une étude est proposée ce jour pour notre territoire concernant notamment les retours à domicile sans coordination.

Le pilote propose de faire une synthèse des décisions prise en table de concertation tactique sur l'année 2013. Cette synthèse sera adressée aux membres de la table de concertation avec le présent relevé de décision.

2- La lettre d'engagement :

La lettre d'engagement pour les membres de la table de concertation tactique est validée, ainsi que le pouvoir. Cette lettre permettra de formaliser les engagements, et également d'engager avec plus de facilité les décisions prises.

Une seconde lettre est en cours de construction, elle concerne plus spécifiquement les représentants en table de concertation tactique.

3- L'annuaire :

Le pilote présente les deux annuaires actuellement en fonctionnement dans la région Ile de France, et les travaux en cours dans l'Essonne au niveau des dispositifs MAIA. Les deux annuaires concernent les dispositifs MAIA du 93 et du 78.

Les travaux pour la construction de l'annuaire sont en cours, et font l'objet d'un groupe de travail réunissant les trois dispositifs MAIA et leurs partenaires.

Actuellement les travaux en cours proposent les orientations suivantes :

- ◆ Une fiche par structure avec le référentiel des missions adossé.
- ◆ La mise à jour sera possible par le partenaire lui-même et par les administrateurs (les pilotes).
- ◆ Architecture en cours de construction pour le 91 : réflexion menée par les pilotes et par des professionnels, appuyée par les retours du groupe de travail.

Les remarques suivantes ont été faites : elles seront portées à la connaissance du groupe de travail :

- Le code d'accès est-il indispensable ?
- Est-il possible de s'agréger au développeur du 93 ?
- Se rattacher au ROR,
- Développer un annuaire à partir du site du Conseil Général 91
- Attention dans les modes de recherches : le mot alerte se rattache à une notion d'urgence, proposition de le remplacer par besoin.
- Le mot de passe n'est-il pas un élément qui limite l'utilisation de ce type d'annuaire ?

Le groupe de travail doit se réunir, ces propositions lui seront soumises. Les pilotes essonnais souhaitent que la mise en place de l'annuaire soit effective pour la fin de l'année 2014.

4- La gestion de cas :

Le pilote présente une analyse très rapide des premiers chiffres de la gestion de cas.

Les points suivants ont été soulevés :

- ➔ La consultation mémoire peut-elle solliciter directement le service de gestion de cas ? La réponse est oui. Le service de gestion de cas peut-être sollicité par tout type de professionnels.
- ➔ Le dispositif MAIA et les CLIC travaillent conjointement afin d'éviter tout doublon sur le territoire. Il semble toutefois nécessaire que les partenaires s'approprient les critères d'inclusion en gestion de cas afin de mieux orienter les situations.
- ➔ Il est à noter que les communes non couvertes par un clic sont surreprésentées dans les premiers chiffres de la gestion de cas centre est essonne.



5- Mise en place d'une première étude sur le territoire :

Le pilote présente la première étude qui sera mise en place sur le territoire. Cette première étude émane d'un constat partagé entre les représentants (Structures d'hébergement, SSIAD, SAD, CCAS). Ce document simple a pour objectif de confirmer ou non le vécu (non chiffré) des professionnels.

Cette étude a pour objectif d'étudier l'impact de la coordination en sortie d'hospitalisation. Les personnes concernées sont de personnes âgées du territoire, non connues (c'est-à-dire non prises en charge) par les structures).

Les documents sont présentés ce jour aux partenaires. Une demande auprès de la CNIL a été faite afin que les services utilisent ce document ;

2 services d'aide à domicile, 4 SSIAD, 2 CCAS se sont proposés pour remplir ce document.

Certains partenaires rappellent que cette problématique est le « pain quotidien » des réseaux de santé ville hôpital. Il existe de nombreuses études au niveau national. Les partenaires connaissent déjà les bonnes pratiques.

Cette étude a pour objectif de ramener à un niveau local, de terrain, l'impact d'une coordination ou non entre l'hôpital et les intervenants au domicile. Ces chiffres permettront peut-être de démontrer pourquoi les professionnels du maintien à domicile ne peuvent prendre en charge des situations dans des délais aussi restreints.

Un retour de cette étude sera fait en table de concertation tactique.

Un médecin hospitalier présent rappelle que les médecins n'organisent pas les sorties des patients mais il s'agit des cadres et les services sociaux. Les pratiques professionnelles peuvent être différentes selon les structures et les services. L'idée serait de tendre vers une harmonisation des pratiques. Il est donc nécessaire de sensibiliser les services hospitaliers et leur démontrer l'avantage qu'ils ont à coordonner les sorties. Il faudra trouver le bon langage pour qu'ils intègrent cette culture.

Avant de clôturer la réunion il est demandé qu'un document à l'attention des professionnels soit mis en place afin d'expliquer la gestion de cas.

6- Prochaine réunion :

Lundi 2 juin 2014, à 14h30.

Lieu à définir

Synthèse des décisions :

- 1- Faire synthèse des décisions prise en table de concertation tactique sur l'année 2013.**
- 2- La lettre de missions des membres de la table tactique est validée.**
- 3- L'annuaire : transmettre au groupe de travail les remarques de ce jour.**
- 4- Mise en place de l'étude sur l'impact de la coordination en sortie d'hospitalisation sur le territoire.**
- 5- Création d'un document explicatif de la gestion de cas pour les partenaires du territoire.**